Un exemple (virtuel) d'un document de lancement de l'Agenda 21 scolaire

L' Agenda 21 scolaire du Collège Saint-Exupéry

Le mot du principal

Notre établissement et tous les acteurs qui le font vivre et le composent, s'engagent aujourd'hui dans un Agenda 21, programme d'actions pour le 21e siècle. Les citoyens, jeunes et adultes, constatent aujourd'hui de nombreux signes de dégradation de la planète et de la société : dérèglements climatiques, perte de la biodiversité, dégradation des ressources en eau, impacts des pollutions sur la santé, inégalités et discriminations, ici et dans le monde. Nous voulons contribuer à un développement durable, nous voulons bâtir un monde moins destructeur des ressources et plus solidaire. Nous devons apporter notre part, même modeste, à cet objectif.

Vous êtes nombreux à partager cette conviction. Sur les 1 200 questionnaires que nous avons adressés aux élèves, parents, enseignants et personnel de l'établissement, membres du conseil communautaire, nous avons reçu 800 réponses. Je suis très fier de cette mobilisation et confiant dans les résultats que nous obtiendrons ensemble.

Il s'agira d'abord d'engager le Collège dans une démarche de qualité environnementale et sociale. Notre établissement est situé au cœur d'un territoire à la fois urbain et maritime et nous allons contribuer à préserver cet environnement précieux et fragile. Le diagnostic de l'établissement, réalisé avec le concours de la direction régionale de l'environnement, de l'ADEME, de l'Agence de l'Eau et du Conseil général, a montré que nous pouvions réduire de 20% nos consommations d'eau et de 30% nos consommations d'énergie, avec un investissement modeste en équipements. Il s'agira aussi d'associer toute la communauté scolaire à la mise en service au printemps prochain du futur tram et de renforcer les actions pour la préservation du littoral que le Collège mène avec la commune et le Conseil général depuis déjà cinq ans.

Il s'agit aussi d'améliorer le service de la cantine. Environ 25% des repas sont jetés ! Le Conseil général souhaite aussi renforcer la part des cultures maraîchères locales. Vous avez été nombreux, élèves et parents, à demander la création d'un groupe de travail sur l'alimentation et la qualité des repas.

Nous devons aussi valoriser toutes les cultures présentes au sein de notre établissement et échanger avec les régions du monde qui y sont représentées. Vous avez été nombreux à souhaiter que notre coopération avec le Collège d'Essaouira au Maroc soit renforcée, avec un jumelage des Agenda 21 des deux Collèges.

Nous allons maintenant nous mettre au travail pour définir les actions prioritaires à engager sur la base des objectifs que nous avons définis ensemble. Rendez-vous dès le prochain trimestre pour la mise en œuvre d'un 1er plan d'actions.

Dans le cadre de son Agenda 21, l'établissement scolaire s'engage à mettre en œuvre des actions contribuant à :

1 → lutter contre les changements climatiques
2 → protéger la biodiversité
3 → consommer sain et responsable
4 → promouvoir l'égalité des chances et la diversité culturelle
5 → être citoyen de son territoire et de la planète

Extrait du Guide « De l'école au campus, agir ensemble pour le développement durable », Comité 21, décembre 2006